

Société des officiers de la Confédération suisse

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **31 (1886)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Une circulaire a été adressée par le *comité central* aux sections à l'occasion du 500^e jubilé de la bataille de Sempach qui sera célébré cette année à Lucerne. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

Section neuchâteloise.

Environ quatre-vingts officiers ont pris part à la réunion de la société cantonale des officiers neuchâtelois du dimanche 22 novembre 1885. Reçu à la gare de Colombier par la musique militaire de l'endroit, le cortège se rendit à la caserne, où la bienvenue lui fut adressée par le président central, M. le colonel-brigadier H. Sacc.

Après un déjeuner fort bien servi eut lieu la séance dont voici les principales résolutions et objets de discussion : 1^o Rapport du comité central constatant la bonne marche de la société ; 2^o Approbation des comptes ; 3^o Rapport très détaillé du jury chargé de l'examen des travaux, présenté par M. le colonel-brigadier J. de Montmolin, et concluant à ce qu'un prix (un magnifique atlas Dufour offert par le département militaire cantonal) soit décerné à la section du Locle pour son travail sur la géographie militaire du canton de Neuchâtel ; 4^o Désignation de la section de la Chaux-de-Fonds comme section directrice, à la suite du refus de la section du Locle ; 5^o Fusion de la section de Boudry avec celle de Neuchâtel-Ville.

A 4 heures eut lieu un banquet admirablement servi comme toujours par l'excellent cantinier M. Glatthardt et animé par nombre de discours et des productions variées. Nous citerons entre autres le toast à la patrie porté par M. le colonel-brigadier J. de Montmolin, le toast à l'armée du major P. Barrelet et celui aux officiers neuchâtelois porté par M. le colonel de Crousaz.

Dans un toast très applaudi porté à M. le colonel de Crousaz, M. le capitaine Louis Bourquin a exprimé l'espoir des officiers neuchâtelois de voir cet officier supérieur être conservé à la II^e division en qualité d'instructeur-chef, en remplacement du regretté colonel de Salis.

Le banquet prit alors la note gaie, et jusqu'au départ des derniers trains ce ne fut qu'un feu roulant de chansons et discours.

Société vaudoise d'état-major et des armes spéciales.

La réunion annuelle de 1885 a eu lieu le samedi 5 décembre à l'Abbaye de l'Arc à Lausanne, d'après le programme publié dans notre numéro de novembre.

Cette réunion comptait un grand nombre de participants. Parmi eux pas moins de 11 colonels : MM. les colonels-divisionnaires Lecomte et Ceresole ; le colonel Dumur, ancien chef d'arme du génie

et le colonel Lochmann, chef d'arme actuel ; le colonel Burnier, ancien sous-chef du bureau d'état-major ; les colonels de Vallière et de Perrot, instructeurs d'artillerie de première classe ; les colonels de Loës et Delarageaz, commandants des brigades d'artillerie n^{os} 1 et 2, le colonel Dapples, le colonel Paquier. Nous ne pouvons énumérer tous les lieutenants-colonels, majors et officiers subalternes. On a remarqué avec plaisir beaucoup de jeunes officiers.

La séance officielle a été très nourrie. Outre la partie administrative, d'intéressants travaux ou lectures ont été entendus.

M. le colonel de Vallière a parlé des canons Bange, qui ont fait tant de bruit à propos de la guerre bulgare-serbe et de l'exposition d'Anvers. Nous donnerons prochainement des détails sur ce remarquable engin de guerre, d'après les renseignements les plus sûrs.

MM. Lecomte et Ceresole ont rendu compte d'une manière extrêmement attachante des manœuvres de la III^e et de la V^e division. Ils ont montré entr'autres que, contrairement aux assertions par trop légères de quelques journaux et revues, ces manœuvres n'ont point mal marché, bien qu'elles aient causé quelque déception aux nombreux touristes accourus pour assister au spectacle de « grandes batailles », ce qui n'a pu avoir lieu, à leur gré, par suite des couverts du terrain dont les troupes ont su habilement profiter.

M. le major Pfund a présenté la torpille terrestre qu'il a inventée et qui va être probablement introduite en France et en Angleterre. M. Pfund a recueilli de chaudes félicitations.

Un banquet a suivi la séance. Les discours, les toasts, les chansons se sont succédés pendant plusieurs heures sous la présidence de M. Guiguer de Prangins, major de table.



BIBLIOGRAPHIE

Sur les progrès de la science électrique et les nouvelles machines d'induction par J. Boulanger, capitaine du génie. Paris ; Gauthiers-Villars, 1885. Un volume in-8, avec 50 figures ; prix 3 fr. 50.

Depuis l'apparition de la machine Gramme et des machines similaires, les applications de l'électricité sont définitivement sorties du laboratoire pour entrer dans la période industrielle. Les expériences de M. Marcel Deprez sur le transport de la force entre Creil et Paris viennent de le démontrer d'une façon indiscutable. Il devient donc indispensable, à tous ceux qui veulent utiliser d'une manière rationnelle ces nouvelles applications, d'être en possession des principes fondamentaux sur lesquels reposent les nouvelles théories électriques, ainsi que les constructions des machines.

M. le capitaine Boulanger, comme président et rapporteur de la Commission chargée de suivre les expériences de M. Marcel Deprez, à Grenoble, a eu l'occasion d'étudier le fonctionnement des machi-